

# Clayes de l'Info

Bulletin d'information de la commune de Clayes



avril 2016

## MAIRIE

Place de la Mairie  
35590 CLAYES  
Tel : 02 99 61 20 30  
Fax : 02 99 06 19 33  
mairie@clayes.fr  
[www.clayes.fr](http://www.clayes.fr)

Ouverture :  
Mardi, jeudi et vendredi  
de 14h à 18h  
Mercredi de 9h à 12h30  
Samedi de 9h à 12h

## MÉDIATHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h  
Samedi de 10h30 à 12h30  
Tel : 02 99 07 10 32

## PLATE FORME DÉCHETS VERTS

Lundi 9h à 12h  
Mercredi 14h à 18h  
Vendredi 9h à 12h  
Samedi 14h à 18h

(horaires d'été)



Notre dossier :  
les services techniques



Clayes

## Le mot du Maire



C'est dans un contexte économique toujours aussi contraint que l'équipe municipale a voté unanimement le deuxième budget du mandat lors de la séance du Conseil Municipal du mardi 29 mars 2016.

Ce vote est l'aboutissement d'un long travail de préparation et d'arbitrages. La somme d'informations à traiter rend l'exercice pointu et nécessite une réflexion rigoureuse pour les membres de la commission Finances ainsi que notre Directeur Général des Services. La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement est une priorité majeure pour les élus.

La baisse de dotations de l'État pour cette année représente 7 284 € qui viennent se rajouter aux 15 652€ des années précédentes (soit une baisse de plus de 33% en 3 ans). Nous ne recourons pas à l'emprunt en 2016 (comme l'année passée) ; une légère augmentation des taux des taxes d'habitation et du foncier bâti a été votée. Ainsi, les grands équilibres financiers restent préservés.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet, nous allons faire face à une augmentation significative de la charge de travail liée au traitement des espaces verts, suite à la rétrocession à la commune des deux premières tranches de la ZAC des Petites Haies par Territoires et Développement (l'aménageur). Différents choix techniques devraient s'opérer jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec pour objectif de garantir la plus grande efficacité dans notre organisation (tout en maintenant l'objectif du zéro phyto).

L'inspection académique nous a informé qu'un comptage des élèves sera effectué le jour de la prochaine rentrée scolaire, le 1<sup>er</sup> septembre. L'ouverture d'une cinquième classe (si elle était validée) aurait pour nous d'importantes conséquences organisationnelles et financières. L'exercice consiste donc à se mettre en ordre de marche sans avoir la certitude que cette classe supplémentaire ouvrira.

Comme prévu, des travaux d'aménagement de voirie auront lieu avant l'été dans la Rabine (face au château) et ce jusqu'au premier carrefour.

Notez bien la date de la braderie prévue le lundi de la pentecôte dans le centre bourg (16 mai) et le traditionnel feu d'artifice proposé par la Mairie le mercredi 13 juillet.

Les beaux jours reviennent enfin...

Bonne lecture.

Philippe SICOT

## Sommaire

|                   |         |
|-------------------|---------|
| Le mot du Maire   | page 2  |
| Conseil municipal | page 3  |
| Vie communale     | page 6  |
| Vie associative   | page 13 |

-----  
Directeur de publication  
Philippe SICOT, Maire

Commission communication  
Resp. : Claude FOUILLET  
Membres : Laurence GUEGUEN,  
Jean-Christophe MUSSETA

Crédit photos  
Mairie de Clayes

Le prochain numéro de Clayes de l'Info paraîtra fin juillet, pour la période allant du 1<sup>er</sup> août au 15 octobre 2016.

**Les articles devront nous parvenir avant le 1<sup>er</sup> juillet 2016.**

## Délibérations

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations du conseil municipal (séances du 7 et 29 mars 2016).

L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site [www.clayes.fr](http://www.clayes.fr).

### CONVENTION FRANCAS - AVENANT 2016

Par délibération en date du 25 août 2014, le Conseil Municipal a approuvé la signature d'une convention de partenariat avec les Francas d'Ille-et-Vilaine pour la mise en place du centre de loisirs sur la commune.

Le Conseil Municipal a validé l'avenant 2016 à la convention initiale, avec une participation financière de la commune de 16 683 €.

Il a également été décidé de couvrir le déficit 2015, pour un montant de 1 955 €.

### DISPOSITIF SORTIR ! RENOUELEMENT DE LA CONVENTION

Le Conseil Municipal a décidé le renouvellement pour l'année 2016 de la convention d'adhésion au dispositif *Sortir !* auquel la commune adhère depuis 2013, signée avec l'APRAS (Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale).

Ce dispositif, initié dans le cadre de la politique de la ville, a pour objectif de « rompre l'isolement et renforcer le lien social en favorisant l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs de ceux qui en sont le plus éloignés » permettant à ses bénéficiaires, sous conditions de ressources, d'avoir accès à des tarifs réduits.

Ce dispositif permet en outre de faire bénéficier les détenteurs de la carte *Sortir !* de tarifs réduits à toutes les activités, spectacles, actions..., proposés par tous les organismes de la Métropole ayant passé convention avec l'APRAS.

Le coût annuel est de 550 €, pris en charge par le CCAS de la Commune.

### TRAVAUX DE VOIRIE

Dans le cadre de la convention de mandat de voirie signée entre la Commune et Rennes Métropole, le conseil municipal a attribué les travaux de réfection de la Rabine à la société Keravis (L'Hermitage) pour un montant total de 34 265,00 € HT. Les travaux seront réalisés avant l'été.

## Cérémonie du 8 mai

L'association CATM, anciens combattants, veuves et citoyens de la paix de Clayes organise la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, le **dimanche 8 mai 2016** :

- 10h50 : rassemblement des combattants, veuves et citoyens de la paix à la Mairie ;
- 11h : dépôt de gerbes au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Toutes les personnes qui désirent s'associer au devoir de mémoire sont cordialement invitées.



## Feu d'artifice

Comme chaque année, la commune organise un feu d'artifice à l'occasion de la fête nationale.

**Il se déroulera autour de l'étang le mercredi 13 juillet à partir de 23h.**

Dès 21h45 et jusqu'à 2h, un bal populaire aura lieu place de l'église, animé par Claudine Plihon et ses musiciens.

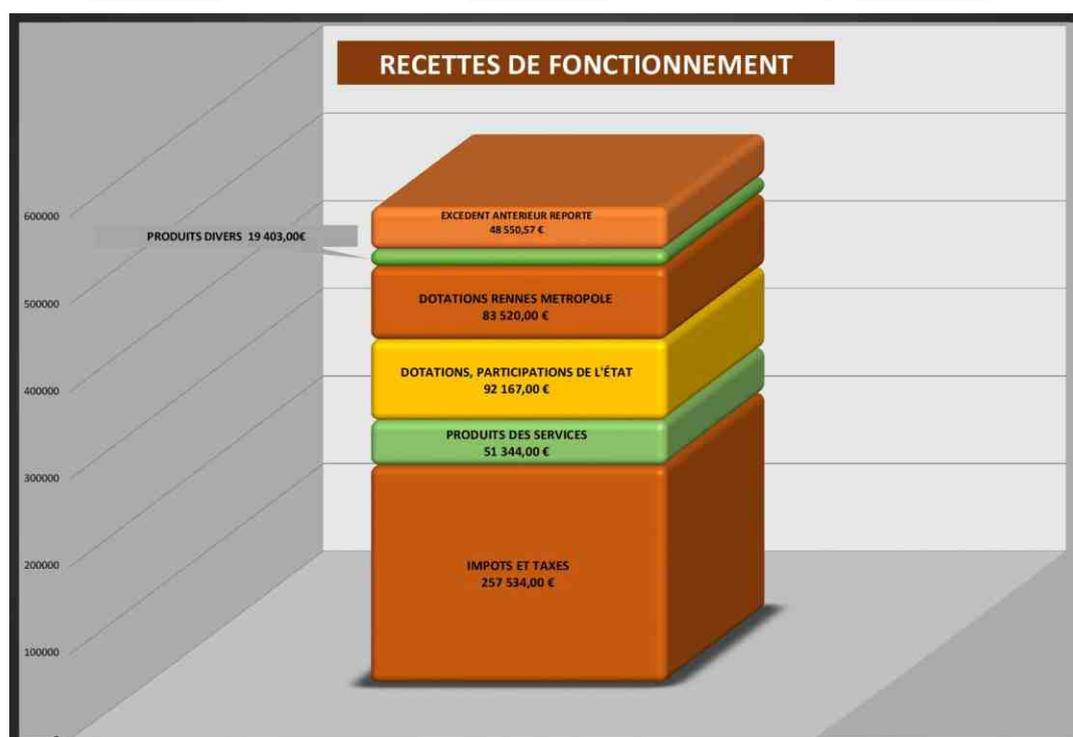
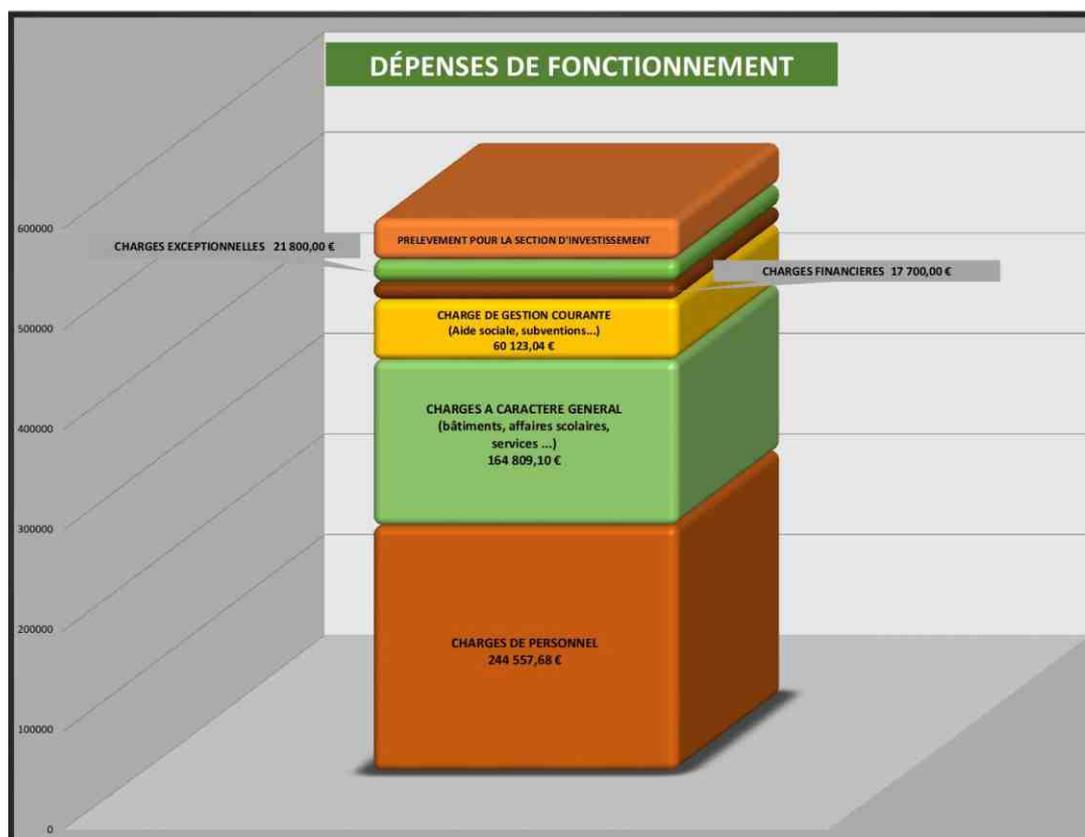


Sur place, buvette et galette-saucisse (tenue par l'association Breizh Clayes Poker)

# Budget 2016

Le budget a été adopté par le Conseil Municipal le 29 mars dernier .  
 Les grands équilibres sont conservés : 552 518,57 € en section de fonctionnement et 403 915,17 € en section d'investissement.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT : 552 518,57 €



## SECTION D'INVESTISSEMENT : 403 915,17 €

| DEPENSES             |                     |
|----------------------|---------------------|
| CAPITAL D'EMPRUNT    | 31 500,00 €         |
| ATELIER COMMUNAL     | 4 374,51 €          |
| BATIMENTS COMMUNAUX  | 65 700,00 €         |
| MAIRIE               | 13 170,00 €         |
| ECOLE                | 18 000,00 €         |
| BIBLIOTHEQUE         | 500,00 €            |
| CONVENTION VOIRIE RM | 144 491,00 €        |
| OPERATIONS D'ORDRE   | 75 781,15 €         |
| RESTES A REALISER    | 9 235,49 €          |
| DEFICIT REPORTE      | 41 163,02 €         |
| <b>TOTAL</b>         | <b>403 915,17 €</b> |

| RECETTES                   |                     |
|----------------------------|---------------------|
| EXCEDENT FONCT. CAPITALISE | 40 000,00 €         |
| VIREMENT SECTION           | 41 074,12 €         |
| FONCTIONEMENT              |                     |
| SUBVENTIONS                | 2 343,21 €          |
| FCTVA                      | 30 363,00 €         |
| CONVENTION VOIRIE RM       | 167 839,33 €        |
| OPERATIONS D'ORDRE         | 14 118,84 €         |
| AUTOFINANCEMENT            | 108 176,67 €        |
| <b>TOTAL</b>               | <b>403 915,17 €</b> |

## TAUX 2016

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'appliquer les taux d'imposition suivants pour l'année 2016

- Taxe d'habitation : 19,98% (au lieu de 19,38%)
- Taxe foncière - Bâti : 17,50% (au lieu de 17%)
- Taxe foncière - Non Bâti : 48,98% (pas de changement)

## SUBVENTIONS 2016

Le Conseil Municipal a étudié les demandes de subventions des associations pour l'année 2016. Les sommes attribuées en 2015 sont reconduites ; les associations faisant appel à l'emploi salarié dans le cadre de leurs activités bénéficient d'une « prime annuelle » de 50 € :

- AS Clayes : 465,00 €
- Le Temps de vivre : 205,00 €
- Terre de Clayes : 170,00 €
- Aïkido Club : 170,00 €
- Tennis de table : 170,00 €
- Breizh Clayes Poker : 170,00 €
- La Prévention Routière : 50,00 €
- Amicale des Parents d'élèves : 310,00 €
- Clayes Piq'et Coud : 220,00 €
- La Clayes des Champs : 220,00 €
- Sports et Plaisir : 220,00 €
- Associations des pêcheurs : 170,00 €
- Coopérative scolaire : 3 600,00 €
- Association des Maires d'Ille et Vilaine : 264,81 €

## Incivilités

Pour faire suite à l'article du précédent numéro de Clayes de l'Info concernant les incivilités sur la commune, il a été constaté que les trottoirs et liaisons piétonnes de la commune étaient de plus en plus souvent parsemés de déjections canines.

Il est donc demandé à tous les propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser leurs crottes afin de conserver un environnement propre.



**MERCI DE RAMASSER  
LES CROTTES  
DE VOTRE ANIMAL**

## Elagage

En ce début de printemps, un important travail d'élagage a été effectué par les agents communaux. Ils ont été épaulés pour le pourtour de la Croix Simon (photo ci-contre) d'un agent de la commune de Pacé, spécialisé dans ce type de travaux.

Cet entretien est primordial pour permettre aux nombreux arbres de la commune de pousser dans de bonnes conditions.



## Nid de frelons asiatiques



Pour la première fois, un nid de frelons asiatiques a été identifié et détruit, sur la commune de Clayes. Celui-ci se trouvait dans un arbre, chez un particulier à Terseul.

Comme indiqué dans le précédent numéro, il est demandé à tous les détenteurs de ruches, de bien vouloir se faire connaître en Mairie afin de procéder au piégeage des frelons.

Les particuliers peuvent également s'informer sur le site de fgdon35 : [www.fgdon35.fr](http://www.fgdon35.fr) - rubrique frelons asiatiques.

## Radars pédagogiques

Début 2016, le Syrenor, dans le cadre de la compétence matériel intercommunal, a fait l'acquisition d'un nouveau radar pédagogique. Il a été installé à deux reprises sur la commune. De nombreux excès de vitesse ont été constatés :

- du 02 au 12 février : rue de l'étang (située en zone 30) : 37% des conducteurs respectent la limitation dans le sens sortie (sens d'affichage du radar) et seulement 11% dans le sens entrée de bourg. Un **excès à 112 km/h** a été enregistré dans ce sens (un mardi matin à 7h30, heure à laquelle la circulation est pourtant importante).
- du 11 au 21 avril : Terseul (située en zone 50) : 64% des conducteurs respectent la limitation en direction de Parthenay (sens d'affichage du radar) et 32% en direction de Clayes. Plusieurs vitesses très excessives ont été enregistrées (**127 km/h en provenance de Parthenay**, ainsi que cinq autres prises au delà-de 100 km/h ; 95 km/h en provenance de Clayes).

**Il est demandé à l'ensemble des conducteurs d'être extrêmement vigilant afin de garantir la sécurité de tous, automobilistes et riverains.**



## Ecole

L'école de Clayes dispose désormais de son site internet :  
[www.ecole-publique-clayes.ac-rennes.fr](http://www.ecole-publique-clayes.ac-rennes.fr)



## Les Temps d'activités périscolaires

Quatre intervenants réguliers encadrent les TAP proposés par la commune tous les vendredis après-midi de 14h à 16h. Voici quelques unes des activités proposées entre novembre et janvier :



- Petite et moyenne sections (Monique Aubry) : sieste et histoires
- Moyenne, grande section et CP (Lou Renault) : jeux coopératifs, jeux de repère dans l'espace, motricité...
- CE1 et CE2 (Martine Guillard) : cuisine, activités manuelles, origami, découverte de la nature. Ce groupe a également bénéficié d'une animation « le printemps au Brésil », co-animée par Marie-Yvonne Bourget et Nathalie Fuentès.
- CM1 et CM2 (Adrien Letertre) : multisports (accrosport, initiation à l'athlétisme, handball, basket, dodgeball)

Les groupes constitués par niveau scolaire changent d'animateur par cycle de 14 semaines. La durée de ces cycles est susceptible d'être modifiée à la prochaine rentrée scolaire.



## Maisons des Jeunes

Un partenariat avec la commune de Parthenay-de-Bretagne est envisagé jusqu'à la fin de l'année.

Les enfants de la commune, âgés de 10 à 13 ans, pourraient en effet participer aux activités et camps d'été de la MJC de Parthenay.

Les modalités d'inscription seraient gérées par Camille Ramage, l'animateur de la MJC de Parthenay. Une communication par mail serait effectuée dès la signature de la convention afin d'avertir tous les jeunes concernés. A cet effet une personne du conseil municipal recensera les adresses mails des familles pour les communiquer ensuite à l'animateur MJC.

Pour tout renseignement, merci de bien vouloir s'adresser à la Mairie.



## ccas

Afin de mieux diriger ses projections pour la commune, le Centre Communal d'Action Social propose à tous les habitants majeurs de la commune de répondre à une enquête de population. Ces éléments viendront compléter ceux recueillis lors du recensement de la population de janvier 2015.

Ce questionnaire anonyme et confidentiel, vous est distribué en complément de ce Clayes de l'Info. Quelques minutes vous suffiront pour le remplir et selon la participation, il sera pour nous une source d'information importante pour conforter les orientations de la commune dans les années à venir.

Une restitution des informations recueillies paraîtra dans un prochain Clayes de l'info.

Le retour devra s'effectuer en Mairie avant le 31 mai 2016 (une urne est à disposition à l'accueil, en utilisant l'enveloppe prévue à cet effet).

## Déchets verts



L'entretien du jardin (tontes de pelouses, tailles de haies, d'arbustes, résidus d'élagage, de débroussaillage...) génère des déchets verts que l'on estime à 160 kilos par personne et par an.

Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. Or, il est interdit de brûler à l'air libre ces déchets comme le rappelle une circulaire adressée aux préfets le 18 novembre 2011. En cas de non respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée.

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique. Les polluants émis dans l'air peuvent nuire à la santé.

## Centre de loisirs

Dans le cadre de notre thème « L'Art sous toutes ses formes », nous continuons nos projets de découverte des artistes, d'ateliers de création « à la manière de... », en voyageant au travers des époques. Au cours de balades printanières, les enfants imaginent le futur avec des jeux de nature alliant imaginaire et créativité.

Les vacances de Printemps ont eu pour thème « La musique et la détente ».

Nous avons proposé aux enfants de découvrir différentes musiques du monde et de participer à la création d'instruments de musique.

Une sortie à Montgermont a été organisée au cours d'une journée intercentre, les enfants ont pu y découvrir des activités de détente et de bien-être, autour d'ateliers de relaxation et de yoga. Ils ont aussi appris à faire de la musique autrement en apprenant une chanson rythmée par du « cup-song ».



Cet été, nous proposerons 3 mini-camps au mois de juillet :

- du 11 au 13 pour les 3/5 ans,
- du 18 au 22 pour les 9/12 ans
- du 25 au 28 pour les 6/8 ans.

Nous installerons une base de camping unique pour les 3 séjours, située à Saint Vincent Sur Oust, à 2 pas de l'île aux Pies. Des activités de nature, de kayak et d'escalade seront proposées, les enfants y découvriront aussi la vie en groupe, et participeront aux temps de vie quotidienne.

Les vacances auront pour thème la fête et l'art, des grands jeux, une sortie vélo et une initiation roller seront proposés. Comme tous les ans, nous

retrouverons nos copains des autres centres de loisirs pour une grande journée de fête à La Mézière, dans le cadre des 10 ans de « Festiv'été », organisée par les Francas d'Ille et Vilaine.

L'équipe du mercredi est composée de **Lou et Elodie**, que vous pouvez venir rencontrer sur le temps d'accueil-parents du mercredi soir.

### Infos pratiques

Le mercredi : les enfants sont pris en charge par les animateurs à la sortie de l'école (12h) jusqu'à 18h30.

Vacances d'été : les programmes seront distribués courant mai ; des permanences seront organisées au centre de loisirs pour les inscriptions.

Pour les mini-camps : une plaquette sera distribuée, dans laquelle seront précisées les dates et modalités d'inscription, ainsi que la réunion de présentation.

Comment faire pour inscrire vos enfants ?

- Remplir un dossier à retirer au centre de loisirs ou en Mairie (fournir une photocopie des vaccins Dt polio+ attestation de quotient familial)
- Remplir chaque mois une fiche pour les mercredis
- Par téléphone ou par mail : pour toute inscription ponctuelle, prévenir Hélène pour la prise en charge des repas (la facturation est différente de celle de l'école)

Contact : Hélène MAHE (directrice) 07.61.26.67.43 / [helene.mahe@francasbzh.fr](mailto:helene.mahe@francasbzh.fr).

## les services techniques

*Gestion des espaces verts, maintenance des bâtiments, propreté du territoire communal : autant de missions qui sont gérées par les services techniques municipaux.*

*Les services techniques sont une force d'action de la municipalité, sur le terrain, pour entretenir et valoriser le patrimoine communal.*

*Ce dossier de deux pages vous présente leur organisation et les agents qui en ont la charge.*

### LA GESTION DES ESPACES VERTS

La gestion des espaces verts est une mission difficile et délicate. Les élus municipaux accordent une réelle importance à maintenir le cadre de vie en conservant le cachet de la Commune.

Dès le mois de mars, la surface de tonte sur l'ensemble du territoire communal est importante. La technique de tonte utilisée par l'équipe est le mulching (tonte qui réduit en fines particules l'herbe tondu et la redépose sur le sol, créant un engrais naturel).

Depuis 2010, la commune s'est engagée sur la démarche de non utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces naturels ; cette démarche permet un respect des espèces animales (insectes...), des cours d'eau, nappes phréatiques... A ce jour, seul le cimetière fait encore l'objet d'un traitement chimique, de façon très occasionnel. Cette pratique devrait disparaître prochainement.

Le désherbage manuel est privilégié, nécessitant de ce fait une présence humaine importante.

La période hivernale est essentiellement consacrée à la taille. L'ensemble des branches est ensuite broyé, en utilisant le matériel du Syrenor (compétence matériel intercommunal). Les tailles ainsi broyées sont utilisées en paillage pour les massifs.

L'entretien des massifs, le fleurissement et la plantation contribuent également à maintenir la commune dans son écrin vert.



Deux agents assurent ces missions relatives aux espaces verts :

**Yannick Piron** a rejoint les services techniques communaux en 2006. C'est un véritable passionné des fleurs, des arbres et de tout type de végétaux, qu'il s'occupe du cadre de vie de Clayes.

**François Bourdois** est arrivé en 2014 à Clayes, comme agent chargé des espaces verts, dans le cadre d'un emploi d'avenir.



## MAINTENANCES DES BÂTIMENTS



L'entretien des bâtiments municipaux nécessite une certaine polyvalence. Il peut s'agir de menuiserie, plomberie, maçonnerie, peinture, petits travaux électriques...

Les bâtiments à entretenir sont nombreux : école, garderie, cantine, bibliothèque, mairie, salle polyvalente, église, salle des associations, salle des jeunes, atelier.

Il s'agit essentiellement des travaux d'entretien, mais également d'agencement ou de travaux de peinture.

Depuis quelques mois, un important travail est réalisé pour la mise en accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite. Il s'agit d'appliquer l'agenda accessibilité (Ad'AP) adopté par le Conseil Municipal en septembre dernier. Ces travaux dureront jusqu'en 2021, date à laquelle l'ensemble des bâtiments devra être rendu accessible.

Depuis 2009, **Patrick Beulieu** est l'agent communal en charge de la maintenance des bâtiments communaux. Il était auparavant menuisier. Agent intercommunal, il travaille deux jours par semaine pour la commune de Parthenay-de Bretagne et trois jours pour Clayes.



## PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC

En dehors des espaces verts, une attention particulière est apportée à la propreté des espaces publics : balayage et entretien des places, parking, trottoirs... sont importants pour garder un cadre de vie agréable.



Ce travail est d'autant plus nécessaire en automne (chute des feuilles) et en hiver (risque de verglas ou de neige).

Les services techniques, en plus de ces trois activités principales, interviennent également sur la voirie et l'éclairage public. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, ce sont des plateformes gérées par Rennes Métropole qui prendront la main pour toutes les questions de réparations (nids de poule...) ou de réfections de la voirie.

La commune gardera tout de même à sa charge l'entretien (balayage) et la gestion des espaces verts liés à la voirie.

## Classes 6

Cette année, vous fêtez vos 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90 ans... ?

Venez nous rejoindre à la réunion de préparation de la fête des classes 6, **le samedi 14 Mai 2016 à 10h30 salle des associations.**

Et pour tous ceux qui souhaitent passer un moment convivial, la fête des classes 6 se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> Octobre 2016 (ci-contre, la photo de la rencontre en 2006).



## Travaux

Différents travaux vont avoir lieu dans les semaines à venir :

- Rabine : travaux de voirie (réfection complète) début juin.
- Depuis quelques semaines, des chicane provisoires sont installées dans le lotissement de la Croix Simon, à titre expérimental. Des bacs seront installés prochainement afin de pérenniser ce système permettant de réduire la vitesse dans le lotissement.

Impôt sur le revenu : le service de déclaration en ligne est ouvert depuis le mercredi 13 avril 2016. Pour l'Ille-et-Vilaine :

- date limite de dépôt de déclaration papier : 18 mai 2016 à minuit
- date limite de déclaration en ligne : 31 mai 2016 à minuit

Retrouvez tous les services en ligne sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) (déclarer en ligne, simuler son impôt, payer en ligne ...)



**Espace Emploi, association locale soutenue par les 8 communes du SYRENOR et dont l'objet est de favoriser l'emploi sur son territoire, a tenu son septième café conseil, sur la commune de Clayes, jeudi 24 mars 2016.**

La municipalité a accueilli dans ses locaux cet évènement avec intérêt, « dynamiser l'emploi sur notre territoire en créant du lien fait aussi partie de nos priorités » souligne Raymond Barbé, adjoint au Maire en ouverture de la journée.

« La formule est maintenant bien rodée, elle demande un temps de préparation très important pour contacter, impliquer et préparer les entreprises et les demandeurs d'emploi dans cette action, mais nous mesurons son efficacité par des embauches, des revitalisations de parcours, le développement de l'esprit d'entreprise citoyenne, de nouvelles expériences de simulation de recrutement » témoigne Patrice Chevrier, Président de l'association.

Ce café Conseil a réuni une trentaine de demandeurs d'emploi et 9 chefs d'entreprises (ABH, Carrés Ronds, EARL Chauvin, Jardivert, Pro à Pro, RK Flex, Siprope, Ville de Rennes et YXIA).



Chaque entreprise a rencontré entre 3 et 5 demandeurs d'emploi selon les profils pré-ciblés. « Cela fait presque 40 entretiens conseils de 20 minutes chacun sur les 2h30 de rencontre, pendant lesquels les demandeurs d'emploi et les entreprises se présentent sans CV. Il est quand même remis à la fin par un échange de carte de visite de l'entreprise ou d'adresse mail » précise Yannick Tual, conseiller d'Espace Emploi.

Pour Monsieur Mallejac gérant de la société RK FLEX de Saint Gilles sa motivation a été « avant tout utiliser un nouveau canal de recrutement.

Il faut utiliser toutes les possibilités offertes pour recruter autres que celles déjà connues (pôle emploi, annonces, etc...) ».

Quant à la formule de cet après-midi : « Espace Emploi a effectué un pré-ciblage, ce qui permet donc un gain de temps substantiel. En rencontrant 3 demandeurs d'emploi sélectionnés, j'ai économisé le temps que j'aurais mis à recevoir 10 personnes à mon entreprise dont beaucoup n'auraient pas correspondu au profil demandé. J'ai apprécié le fait que cela se passe hors de mon entreprise, sur terrain neutre. Cela facilite les entretiens ».

Espace Emploi propose ses services pour les 8 communes du Syrenor.

Contact : Espace emploi 02 99 60 14 55.

## Association des pêcheurs

L'association des Pêcheurs de Clayes a organisé le dimanche 17 avril son lâcher de truites annuel.

La météo clémente a permis aux 102 participants de bénéficier d'excellentes conditions de pêche leur permettant d'attrapper plus de 250 truites dans la matinée.

Côté résultats, François Sauvage de Rennes remporte la première place avec 21 truites.

Belle représentation des pêcheurs de la commune avec Baptiste Lepage qui remporte le trophée de la commune avec 9 truites devant

Jean-Michel Barbier (5 prises).

Un grand merci aux bénévoles et partenaires de l'association.

La saison de pêche à l'étang communal a ouvert le lundi 18 avril.

L'association a décidé du maintien du tarif des cartes journalières (5 €) et annuelles (30 €) qui peuvent être achetées en Mairie ou auprès des quatres membres du bureau.



## Sports et plaisir

L'Association Sports et Plaisir, créée en 1995, propose chaque jeudi soir de 19h à 20h, de septembre à juin (hors vacances scolaires), une séance de gym : renforcement musculaire, fitness, step. L'activité est mixte de 13 à 77 ans après production d'un certificat médical autorisant la pratique de l'activité. Les cours sont dispensés en musique par Élodie DANARD, monitrice diplômée, dans la salle polyvalente.

La cotisation annuelle était de 65€ pour l'année 2015/2016. Nous vous proposons 2 séances d'essai avant tout engagement.

Afin de définir si l'activité peut encore être maintenue, nous ouvrons d'ores et déjà les inscriptions pour l'année 2016/2017. En effet comme l'association emploie une personne pour l'animation de ces séances, elle doit supporter des charges salariales et ceci n'est possible que si le nombre d'adhérents est suffisant. C'est pourquoi nous avons décidé de lancer les inscriptions dès à présent.

Nous demandons donc à toutes les personnes intéressées de se faire connaître auprès d'Isabelle Jaunet au 06 18 80 65 20 jusqu'au 31 mai 2016. A cette échéance le bureau pourra se positionner quant au maintien ou non de l'activité à Clayes.

Les responsables de l'association ont souhaité garder une cotisation raisonnable afin que l'activité reste ouverte à tous.

Une activité pas chère près de chez vous !!! N'hésitez plus, venez nous rejoindre afin de passer un agréable moment en notre compagnie.

En espérant vous compter bientôt parmi nous.



## les Valérianes

Le samedi 5 mars, un atelier Compost, animé par l'association Vert le jardin, s'est déroulé à Clayes à la demande de l'association.

Une quinzaine de participants, petits et grands, ont pu s'initier ou se perfectionner au compostage des déchets de cuisine et de jardin. Les deux animatrices de Vert le jardin ont identifié les déchets pouvant être compostés, ainsi que les animaux et les bactéries qui les décomposent. Les techniques pour équilibrer, aérer et humidifier un compost, ainsi que les craintes éventuelles ont également été abordées. La partie pratique de l'atelier s'est déroulée au jardin partagé des Valérianes (allée des Violettes). Après avoir établi un diagnostic du compost partagé mis en place il y a quelques mois, celui-ci a été aéré puis rééquilibré grâce à du broyat.



Grâce au compostage, chaque année, la taxe d'ordure ménagère diminue dans Rennes Métropole. L'association Vert le jardin développe et promeut les jardins et compost partagés dans la région Bretagne. Elle accompagne les utilisateurs de composteurs collectifs pendant l'année qui suit leur installation.

Contacts : 0800 011 431 (service déchets de RM pour réserver un composteur)  
Association Vert le jardin 02 99 30 41 42 - mail : [35@vertlejardin.fr](mailto:35@vertlejardin.fr)

## les motards ont du cœur

### 12 juin 2016 Balade des Motards ont du Cœur

Pour continuer l'action de Coluche en faveur des Restos du Cœur, l'équipe des MOTARDS ONT DU CŒUR invite tous les pilotes de 2 roues motorisées, plus de 125 cm<sup>3</sup> à participer à la 22<sup>ème</sup> édition.

Nous vous attendons à partir de 10h à l'hippodrome de l'Aubette à Dinan avec le café de bienvenue ; le midi, possibilité de restauration rapide sur place.

A 14h, départ pour une balade de 120 km vers Jugon-les-Lacs et retour vers Rennes ; l'arrivée est prévue vers 17h boulevard Albert 1<sup>er</sup> (ex-école des Hautes Chalais). A l'arrivée, nous remettons le chèque des dons de la journée aux Restos du Cœur. « On compte sur vous »

Tarifs : adultes 10 € ; enfants 8 € par casque, sur inscription (hors restauration)

Inscriptions : <http://www.lesmotardsontducoeur.com> / [lesmotardsontducoeur@gmail.com](mailto:lesmotardsontducoeur@gmail.com)



## les amis de Martin

Après les deux représentations théâtrales du mois de mars, l'association *Les Amis de Martin* organise un après-midi détente au profit de Martin, le dimanche 16 octobre à 15h (salle polyvalente).

« L'équipage des Abers », est un groupe d'hommes et de femmes qui chantent la mer et ses traditions. Ces chanteurs sont accompagnés par deux accordéonistes et un guitariste.

Les recettes contribueront à financer les besoins quotidiens de Martin liés à son handicap tout au long de l'année.

Tarifs : Adultes : 7€ / de 12 à 16 ans : 3,50€

Réservations : 02 99 07 14 27 ou 02 99 85 36 06

## Terre de Clayes

### Démonstration de taille d'arbres fruitiers

Le dimanche 13 mars 2016 a eu lieu une démonstration de taille printanière d'arbres fruitiers, rosiers et autres végétaux.

L'évènement a réuni une douzaine de participants. Lucien Chomaud de la société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine, paysagiste à la retraite, leur a transmis son savoir-faire. Pommiers, jeunes cerisiers, rosiers et hortensias ont été taillés et palissés.



«*Taille tôt, taille tard, rien ne vaut la taille de mars* », énonce Jean-Claude Fraboulet, le président de l'association. Cet adage est vrai pour les arbres fruitiers à pépins et les rosiers notamment.

Pommiers, rosiers et hortensias ont été taillés pour produire plus de fruits et de fleurs. Tous les arbres fruitiers ont été palissés afin d'éviter qu'ils ne poussent trop haut, et ainsi faciliter la cueillette. Les jeunes arbres ont eux aussi été taillés afin de leur donner une forme harmonieuse et équilibrée.



### Bourses aux plantes

La bourse aux plantes de terre de Clayes s'est déroulée le dimanche 24 avril, dans l'allée du château.

Clayens et habitants des communes alentour sont venus en nombre. Dans une ambiance conviviale, plantes, graines et conseils ont été échangés ou donnés. Au pied des arbres centenaires, boissons, gâteaux et crêpes ont été vendus à prix libre au profit de l'association.

## Le clic des champs

Le jeudi 25 février, les habitants de Clayes ont pu goûter gratuitement les produits distribués par le Clic des champs.

Au dépôt de Clayes, dans la salle polyvalente, la distribution hebdomadaire des paniers était particulière ce jeudi soir. Dans une ambiance conviviale, une trentaine d'habitants sont venus découvrir ou redécouvrir des produits paysans et bios vendus en circuit court. Les plats et boissons ont été cuisinés par Bernadette et Valentine du projet Apigot et ont ravi les papilles des grands comme des petits.

Les objectifs de cette dégustation étaient de faire découvrir le Clic des champs aux habitants, de les inspirer sur la façon de préparer les produits, et enfin de faire de ce temps de distribution hebdomadaire un temps d'échange et de convivialité.

Sur le site internet du Clic des champs, vous composez votre panier selon vos envies, sans engagement. Passez votre commande jusqu'au lundi soir et vous pouvez venir retirer votre panier le jeudi de 18h30 à 19h30, au dépôt que vous avez choisi. Le dépôt de Clayes se trouve dans la salle polyvalente (petite salle).



Contact : 06.85.37.88.38 - [www.leclicleschamps.com](http://www.leclicleschamps.com)

## Amicale des parents d'élèves

### Braderie - lundi 16 mai

L'APE organise sa braderie annuelle le lundi 16 mai de 9h à 17h, sur le parking de l'église et alentours. L'installation est libre (pas de réservation) et le coût est de 2€ par mètre. L'installation s'effectue de 7h30 à 8h30, les véhicules devront être sortis des zones exposants. Sur place, restauration (galette-saucisse, buvette) mais également manège et pêche aux canards.

### Fête de l'école - dimanche 26 juin

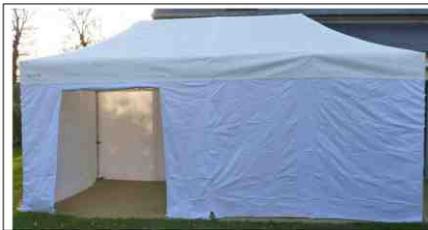
La fête de l'école se déroulera le dimanche 26 juin. Le midi, repas moules-frites, de 12h à 14h dans la salle polyvalente.

Tarifs : 10 € (adultes), 5€ (enfants)

Réservations : 02 23 43 59 12 - 06 10 12 62 87



### Location barnum 6m x 3m



L'APE loue un barnum pliable de réception 3 x 6 mètres, équipé de 4 bâches latérales (dont une avec passage porte). Imperméable (bâche de toit 320g/m<sup>2</sup>), rapide à monter, se transporte dans une voiture break. Dimensions : 6,00m x 3,00m x 3,55m (au plus haut)  
Tarifs 24h : 50 € (+caution de 1200 €)

Renseignements : 06 71 72 83 72

## COUSCOUS ET MUSIQUE AVEC LES REPAS D'APIGOT



Vendredi 10 juin à 20h,  
un Repas d'Apigot très spécial  
à lieu à la salle des assos à Clayes.

Très spécial pourquoi ? Parce qu'il se fera  
en soirée et parce qu'il se fera  
en musique !

Ambiance et décor assurés : petits et  
grands seront reçus autour de la table,  
ou sur des coussins  
autour d'un grand plat de couscous.

15 €  
plat + dessert + boisson

Inscrivez-vous avant le 22 mai  
...et pensez à votre coussin !

 « Les Repas d'Apigot »  
02.99.64.67.66 / 06.40.36.91.99 / valentine.bossu@orange.fr

## Breizh Clayes Poker

Le Breizh Clayes Poker organisait son 1<sup>er</sup> deepstack (tournoi sur 2 jours), les 23 et 24 avril.

Ce week-end fut une belle réussite, : nous avons réuni 70 joueurs de différents départements, regroupant 17 clubs.

Sur ce marathon de 17 heures de jeu , Alexandre Ruellan, alias Keralex, de Melesse remporte son ticket pour un tournoi au casino. Différents lots ont été remis aux participants.

Le Breizh Clayes Poker joue chaque jeudi soir à 19h45, dans la salle des associations.

Contact : [www.breizhclayespoker.fr](http://www.breizhclayespoker.fr)



## les p'tits kids

Les « P'tits Kids » accueillent les assistantes maternelles et les parents tous les mardis ou jeudis matin dans la salle communale de Parthenay-de-Bretagne, de 8h45 à 11h30. Elle accueille les enfants de 3 mois à 3 ans, accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle.



A chaque trimestre, elle propose des activités manuelles, musicales, corporelles et une sortie en fin d'année.

Nous fournissons les boissons (eau et jus de fruits) et les parents fournissent le gâteau pour les anniversaires de leurs enfants. Tous les matériels de puériculture sont fournis par l'association ainsi que le matériel pour les activités manuelles. Une petite pièce est aussi prévue pour la sieste avec des lits parapluie.

Chaque participant aide aux activités, au rangement de la salle et du matériel.

L'adhésion est de : 28€ à l'année ; 10€ le trimestre ; 1.50€ la séance

Cette année, l'association a participé à la semaine de la petite enfance en collaboration avec le Syrenor. Une animation a eu lieu le mercredi 16 mars pour les assistantes maternelles et le jeudi 17 mars pour les familles dans la salle communale de Parthenay-de-Bretagne.

Dans le cadre de la semaine de la petite enfance, du 14 au 18 mars, le Syrenor (en accord avec les communes de Parthenay et de Clayes) a proposé un espace de manipulation libre de livres, de découvrir et de partager des ouvrages dans un espace de cocon blanc et noir, de tapis douillets et coussins étoilés pour les enfants jusqu'à 3 ans (la chuchoterie).

L'association des p'tits kids a réalisé une exposition présentant les créations manuelles des enfants faites aux p'tits kids, des créations faites chez les assistantes maternelles, et des photos d'activités (motricité, ateliers goût, ateliers bibliothèque, au sein de l'association).

Contact : Isabelle Hénon (Présidente) 02 99 69 19 52  
Séverine Gautier (vice-présidente)

## Un peu d'histoire...

*Dans la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai, les « cherchoux » d'œufs vont de ferme en ferme, de village en village, chanter la « Mazi-Mazette ».*

*Tous les jeunes gens « huchent » l'introduction, puis l'un d'eux demande :  
- Faot-y chanter ?*

*Sur une réponse affirmative, ils interprètent ce joli chant qui a tant de couleur lorsqu'on l'écoute, la nuit, se répéter de chemin en chemin...*

# La Mazi-Mazette

## Introduction

Mazi-Mazette, voulez-vous l'écouter  
A votre porte, je viens vous la chanter !  
*Parlé* : Faot-y chanter ?

1.

Le joli mois de Mai, où l'on marie les filles  
Je le sais par moi-même, car mon père m'y marie.  
S'il m'y marie ce n'est pas malgré moi  
A l'arrivée du joli mois de Mai !

2.

Bonnes gens, vous qui dormez, quand je somm's  
dans la peine  
a chasser les renards qui sont dans vos aveines.  
Ils mangeront les poulets, les dindons,  
Qui sont autour de vos jolies maisons !

3.

Si vous voulez qu'on chante, l'bon Dieu vous bénira  
Fera fleurir vos entes, et grainer vos blés nas (noirs)  
Et de la chance beaucoup vous en aurez  
A l'arrivée du joli mois de Mai !

4.

Le joli mois ce mai est un mois de plaisance  
Les filles et les garçons en auront souvenance  
On les verra deux par deux par d'sous l'bras  
A l'arrivée du joli mois de Mai !

5.

Le joli mois de Mai qui m'a dit le contraire  
J'avais une bonne amie, je seis venu l'y vouère  
Ouvrez, ouvrez, je voudrais lui parler  
A l'arrivée du joli mois de Mai !

6.

Le maïtr' de la maison qui couche ô la maîtresse  
S'il ne la caress' pas, ell' ne s'ra pas ben aise  
Caresse-là au moins une petite fa  
A l'arrivée du joli mois de Mai !

7.

Donnez-nous donc des œufs, des œufs et de l'argent  
Nous prions la Sainte Vierge comme remerciement  
Donnez-nous donc des œufs et de l'argent  
Nous chanterons bien plus gaillardement.

8.

Si vous n'avez plus rien, donnez-nous la servante  
La fille de la maison est cor ben plus plaisante  
Nous la mènerons toute la nuit avec nous  
La ramènerons demain au point du jour !

Source : **Simone Morand**, "Anthologie de la chanson de Haute-Bretagne" page 25

# un printemps CONTÉ

POUR PETITS ET GRANDS  
Contes d'ici et d'ailleurs, par Linda Lopez

GRATUIT, SUR RESERVATION

[www.mediatheques.syrenor.fr](http://www.mediatheques.syrenor.fr)

29.04  
19h

*La Cuca et autres contes du Brésil*  
Médiathèque, LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ

11.05  
17h30

*Baba-Yaga et autres contes de Russie*  
Salle du Conseil Municipal, PARTHENAY-DE-BRETAGNE

18.05  
14h30

*Tōra le tigre et autres contes du Japon*  
Salle multi-activités, SAINT-GILLES

## Réseau des Médiathèques Syrenor

La Chapelle-des-Fougeretz • Clayes • Gévezé • Montgermont

Parthenay-de-Bretagne • Saint-Gilles

